



## DDQE - Développement Durable et Qualité Environnementale

Concevoir et piloter un projet DDQE - Développement durable et qualité environnementale en aménagement du territoire, architecture, urbanisme et construction

**Durée :** 20 jours soit 150 heures (9h - 12h30 / 14h - 18h)

**Thématique(s) :** Acoustique, ACV, Bas carbone, Biodiversité, Bois, Conception passive, Confort d'été, Construction durable, Couleur, DDQE, Eco-conception, Frugalité, Humidité, Isolation phonique, Lumière, Matériaux biosourcés, Paille, QAI, RE2020, Réemploi, Réhabilitation énergétique, Santé, Terre crue, Transition énergétique, Ventilation

**Session(s) :**

**Lieu :** Dijon (Bourgogne-Franche-Comté) - à partir de mars 2025 (5ème édition)

## Programme de formation

### Webinaire de présentation de la formation

Un rendez-vous mensuel de 45 minutes pour découvrir la formation certifiante DDQE ;

Prochain webinaire - sur inscription - <https://scop-les2rives.eu/evenements/webinaire-ddqe/>

### PREMIER MODULE

**Enjeux et objectifs** de la démarche qualité environnementale dans le bâtiment.

**L'architecture bioclimatique**, exercices pratiques de relevés de masques solaires et études de cas.

**Prise en compte de la biodiversité dans la ville.**

**Etude de cas « Trouvé[r] sa place ».**

### DEUXIÈME MODULE

**Aménagement et urbanisme durables.**

**Du quartier durable à l'éco-quartier en France.**

**Etude de cas** (exercice dirigé en sous-groupes) - Aménagement de 100 logements dans un secteur du P.A.E. Le Tirand à Bourg en Bresse (01).

### TROISIÈME MODULE

**Les choix énergétiques**, impacts, incidences, enjeux, indicateurs les fluides & l'enveloppe, les systèmes.

**Stratégies pour une construction passive.**

### QUATRIÈME MODULE

**Réhabilitation énergétique et isolants / critères de choix.**

Leviers pour atteindre le niveau BBC. Duo isolation / inertie.

**L'humidité dans les parois en isolation thermique intérieure, extérieure**

### CINQUIÈME MODULE

**La santé dans les bâtiments performants** - la qualité de l'air intérieur, les produits de construction, les ondes électromagnétiques etc.

**Lumière naturelle – éclairage artificiel** ; arbitrages entre lumière naturelle et thermique.

### SIXIÈME MODULE

**Gestion durable de l'eau, sites et sols pollués : les eaux à la parcelle, les techniques alternatives.**

**Aspects paysagers de la gestion durable de l'eau.**

**Le ré-emploi**, un nouveau mode de construire ?

## SEPTIÈME MODULE

**Le bois et la construction durable** – zoom sur l'étanchéité à l'air et l'ossature bois.

**La construction en terre crue.**

**Approche bas carbone** : l'énergie grise, l'Analyse du cycle de vie (ACV).

**Réglementation Environnementale RE2020** - pousser les curseurs plus loin.

**Tour de table des mémoires.**

## HUITIÈME MODULE

**La ventilation naturelle / le confort d'été** en question(s).

**Vers des projets QEB, le passage à l'acte** – mise en situation professionnelle.

**Faire ensemble et autrement** : **Workshop de mise en pratique collective sur un projet faisant la synthèse des enjeux DDQE.**

## NEUVIÈME MODULE

**Voyage d'études, 3 jours. Aménager, réhabiliter et construire durable : faire ensemble et autrement.**

(destination selon date de démarrage de la formation choisie\*)

\* **Frugalité créative dans les territoires**, bâtiments bas carbone (Passihaus VS Zéro technique), transition écologique et solidaire, l'architecture en terre // retours d'expériences au **Vorarlberg en Autriche.**

\* **Vivre ensemble, modularité & modes de promotion alternatifs** // l'habitat participatif et l'autopromotion en **Alsace, en Allemagne et en Suisse.**

## DIXIÈME MODULE

**Présentation des mémoires devant un jury.**

Validation des acquis du stage.

## Objectifs de formation

- **Comprendre concrètement ce qu'est le développement durable** dans le bâtiment et l'aménagement & avoir des outils, méthodologies et références pour passer à l'action.
- **Se forger un argumentaire** pour dialoguer et convaincre son maître d'ouvrage / son client, sur la base de retours d'expérience éprouvés.
- Intégrer un **réseau de professionnels engagés sur le durable.**
- Savoir construire une **approche holistique et systémique de projet** - environnementale, économique & sociale.
- Avoir une compétence reconnue par le milieu professionnel et **être certifié.e nominativement**

- Taux d'atteinte des objectifs 2023 : 8,7/10

## Public pour cette formation

- Maîtres d'œuvre : architectes, ingénieurs BE, paysagistes, entreprises du bâtiment
- Maîtres d'ouvrages : administration, collectivités, promoteurs, bailleurs sociaux, EPL
- AMO : amo et programmistes, CAUE, ALE
- Artisans, entreprises et associations

## Évaluation et validation

- Attestation de fin de formation et attestation d'assiduité
- Formation certifiante sous réserve de validation par le jury du mémoire de fin de formation, réalisé individuellement ou en groupe et présenté lors des soutenances des mémoires.

*La formation DDQE est inscrite au Répertoire Spécifique des formations géré par France Compétences sous le N°RS6470 (date de création de la certification : 09/09/2003 ; dernière date d'enregistrement de la certification : 21/12/2023)*

## Durée de la formation

20 jours soit 150 heures (9h - 12h30 / 14h - 18h)

## Prérequis de formation

Une pratique professionnelle ou un projet professionnel dans les domaines de la construction et/ou de l'architecture et/ou de l'aménagement du territoire.

## Méthodes pédagogiques de formation

Exposés de spécialistes, exercices collectifs et études de cas en sous-groupes, dossier technique et d'actualité, atelier pratique de mise en œuvre, projection, visite de sites, etc.

L'ensemble des présentations, ressources & annexes est remis aux participants à l'issue de la formation

## Tarifs de la formation

5350 € HT soit 6420 € TTC

& tarif préférentiel : 5000 € HT soit 6000 € TTC Venez à 2 ou à plusieurs et profitez d'un tarif avantageux !

## Prise en charge pour cette formation

Formation prise en charge par les OPCO (FIF-PL, OPCO-EP/Actaliens, Fafiec, Constructys...) et éligible à l'obligation de formation continue des architectes.

- Prise en charge intégrale possible pour les salariés et à 75% pour les gérants/libéraux.
- Professionnels libéraux et dirigeants : ouverture possible d'un crédit d'impôt (codifiée à l'article 244 quater M du CCI).

*\*Formation labellisée par la Branche Architecture depuis 2012\**

## Accessibilité - handicap

Nous sommes sensibles à la nécessaire inclusion des personnes en situations de handicap et sommes prêtes à étudier vos besoins particuliers. Pour les personnes à mobilité réduite, les formations en présence sont organisées dans des locaux adaptés (référentes handicap : nous contacter).

## Délai d'accès à la formation

Nous contacter

## Dernière mise à jour du programme

04/07/2024

## Contact de la formation

### **Céline Roos**

04 72 20 08 95

celine.roos@scop-les2rives.eu

### **Hélène Ludmann**

03 67 10 47 81

helene.ludmann@scop-les2rives.eu

Scop les 2 Rives - 12 rue de Saint-Cyr, 69009 Lyon - [www.scop-les2rives.eu](http://www.scop-les2rives.eu)

SIRET : 539 062 117 00012

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 auprès du préfet de la région Rhône-Alpes.  
Organisme de formation certifié QUALIOPF (au titre de la catégorie Actions de formation)